

LE CANOPY PILOTING

La discipline est constituée de 3 épreuves

- **La vitesse:** Consiste à aller le plus vite possible sous voile entre une porte d'entrée et une porte de sortie.
- **La Distance:** Consiste à aller le plus possible après avoir franchi une porte d'entrée.
- **La Précision:** Consiste à toucher l'eau avec son pied puis à effectuer un atterrissage de précision.

LE RÈGLEMENT:

- Hauteur de départ 1500 m
- Se pratique au dessus d'un plan d'eau (pond)
- Casque à coque dure obligatoire
- Chaussures obligatoires
- Equipements de protection fortement recommandés
- Masses additionnelles autorisées selon un tableau d'abaques, doivent pouvoir libérées rapidement

Discipline extrêmement pointue qui demande un très haut niveau de technicité

